



EAPC

CPEA

Conseil de Partenariat Euro-Atlantique

COMMUNIQUE DE PRESSE M-EAPC-2(2000)123

15 décembre 2000

**REUNION DU CONSEIL DE PARTENARIAT EURO-ATLANTIQUE
EN SESSION DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES
15 DECEMBRE 2000, SIEGE DE L'OTAN**

COMPTE RENDU SUCCINCT DU PRESIDENT

1. Les Ministres des affaires étrangères et Représentants des pays membres du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) se sont réunis aujourd'hui à Bruxelles.
2. Le Secrétaire général de l'OTAN a informé le CPEA des principaux résultats de la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue le 14 décembre.
3. M. Wolfgang Petritsch, Haut Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, a fait le point à l'intention du CPEA sur la situation dans ce pays cinq ans après la signature de l'Accord de paix de Dayton.
4. Les Ministres ont procédé à un échange de vues sur la situation en Bosnie-Herzégovine et se sont félicités de l'action que continue de mener la SFOR pour contribuer à la stabilité et pour appuyer l'application intégrale des Accords de paix de Dayton. Ils se sont dits encouragés par le soutien accru qu'ont reçu les partis modérés lors des récentes élections générales, bien que l'attrait que continuent d'exercer les partis nationalistes de la ligne dure reste source d'inquiétude. Ils ont souligné que des progrès plus importants et plus rapides vers une démocratie autonome et multiethnique doivent être accomplis par les responsables nouvellement élus de Bosnie-Herzégovine, qui devraient prendre le processus davantage à leur charge. Ils ont réaffirmé leur détermination à continuer d'aider la Bosnie-Herzégovine sur la voie d'une paix durable.
5. Les Ministres se sont félicités des efforts que déploie la KFOR pour remplir son mandat consistant à garantir un environnement sûr au Kosovo, en étroite coopération avec la MINUK. Ils se sont réjouis du déroulement pacifique et régulier des récentes élections locales, y voyant un pas important vers l'application de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ils ont appelé les nouveaux élus aux conseils municipaux du Kosovo à exercer leurs fonctions de manière responsable, en étroite coopération avec la communauté internationale. Ils ont condamné la poursuite des actes de violence au Kosovo et dans le sud de la Serbie, que leurs motivations soient ethniques ou politiques, et ont demandé qu'il soit mis fin aux activités d'éléments extrémistes et qu'une solution pacifique soit apportée aux problèmes qui subsistent. Ils se sont félicités des mesures énergiques supplémentaires prises par la KFOR pour accroître la sécurité le long de la limite du Kosovo avec le sud de la Serbie.
6. Les Ministres ont souligné l'importance des consultations régulières qui ont eu lieu dans le cadre du CPEA sur l'évolution de la situation en République fédérale de

Yougoslavie (RFY). Ils ont exprimé leur appui pour la réintégration rapide de la RFY dans la communauté internationale, et se sont réjouis de la récente admission de la RFY à l'OSCE et aux Nations Unies.

7. Les Ministres ont discuté de la façon de renforcer la sécurité dans la région euro-atlantique en mettant à profit les nombreuses initiatives de coopération régionale qui ont été lancées et qui vont dans le sens des buts du CPEA. Ils ont aussi examiné comment le CPEA et le PPP pourraient au mieux contribuer aux différentes initiatives. Ils ont discuté des activités menées par le Conseil de partenariat euro-atlantique au cours de l'an passé et ont échangé des vues sur les moyens de renforcer encore la coopération politique et en matière de sécurité dans toute la région euro-atlantique. Ils ont pris note des discussions qui ont eu lieu au sujet du développement futur du CPEA et des diverses initiatives qui ont été prises en faveur de la sécurité et de la stabilité dans l'ensemble de la région euro-atlantique, notamment celles qui visent à promouvoir la coopération régionale pratique en Europe du Sud-Est, dans le Caucase et en Asie centrale. Ils ont échangé des vues sur diverses initiatives de coopération régionale visant à instaurer la stabilité et la sécurité à long terme en Europe du Sud-Est, notamment l'IESE de l'OTAN et ses contributions à la réalisation des objectifs du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est. Les travaux menés avec les Partenaires dans le cadre du CPEA/PPP jouent un rôle important dans cet effort. Les Ministres se sont également félicités de la poursuite des travaux visant, d'une part, à compléter et à appuyer l'action internationale destinée à répondre aux défis que présentent les armes légères et de petit calibre, et, d'autre part, à promouvoir l'action humanitaire globale de lutte contre les mines. Ils se sont en particulier déclarés satisfaits des travaux sur le rôle du CPEA/PPP dans la prévention des conflits et ils ont accordé une haute priorité à la poursuite des activités relatives à des mesures concrètes de prévention des conflits.
8. Les Ministres se sont réjouis des progrès continus accomplis depuis le Sommet de Washington en ce qui concerne le développement global du Partenariat renforcé et plus opérationnel; ils ont approuvé un rapport d'activité sur la mise en oeuvre du concept de capacités opérationnelles (OCC) pour des opérations PPP dirigées par l'OTAN, ce qui comportera la mise en place de moyens et de mécanismes nouveaux tendant à accroître la capacité des forces des pays partenaires de contribuer à des opérations dirigées par l'OTAN, comme celles de Bosnie-Herzégovine et du Kosovo, grâce à une coopération quotidienne plus étroite avec les quartiers généraux et les forces de l'Alliance.
9. Dans le même contexte, les Ministres se sont félicités de l'intensification de l'échange d'informations et des consultations aux niveaux politique et militaire sur les questions relatives à la participation des Partenaires aux opérations en cours dirigées par l'OTAN conformément au Cadre politico-militaire pour des opérations du PPP dirigées par l'OTAN. Ils attendent avec intérêt les résultats du nouvel examen de la mise en oeuvre à leur réunion du printemps 2001.
10. Les Ministres ont entériné et décidé de rendre public le Plan d'action actualisé du CPEA pour 2000-2002, qui doit orienter les travaux que l'Alliance et les Partenaires mèneront en coopération l'an prochain. Ils ont pris note d'un rapport sur les activités poursuivies au titre du Plan d'action du CPEA au second semestre de cette année.
11. Les Ministres se réuniront à nouveau à Budapest en mai 2001.